

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°27-2021-209

PUBLIÉ LE 23 SEPTEMBRE 2021

Sommaire

Préfecture de l'Eure / Sous-préfecture des Andelys

27-2021-09-21-00005 - Arrêté portant autorisation de circulation des véhicules exclusivement affectés au transport des betteraves (5 pages)

Page 3

Préfecture de l'Eure

27-2021-09-21-00005

Arrêté portant autorisation de circulation des
véhicules exclusivement affectés au transport
des betteraves



PRÉFET DE L'EURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-Préfecture des Andelys
Pôle Sécurité et Ordre Public

Arrêté n°SPA/REG/ 2021/10 Portant autorisation de circulation des véhicules exclusivement affectés au transport des betteraves

VU le Code Général des Collectivités Territoriale ;

VU le Code de la Route et les textes subséquents;

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, et notamment son article 34;

VU la loi n°2004-811 du 13 août 2004 modifié de modernisation de la sécurité civile ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements;

VU le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements;

VU l'arrêté ministériel du 29 mai 2009 modifié relatif aux transports de marchandises dangereuses par voies de terrestres (dit « arrêté TMD ») ;

VU l'arrêté ministériel du 2 mars 2015 relatif à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises à certaines périodes ;

VU l'arrêté préfectoral SCAED-20-86 du 11 septembre 2020 donnant délégation de signature en matière administrative à Madame Virginie SENE-ROUQUIER, Sous-Préfète des Andelys;

VU la demande de la Sucrierie Saint Louis concernant la circulation, à titre dérogatoire, des véhicules affectés au transport des betteraves pour une période comprise entre le 22 septembre 2021 et le 10 février 2022.

ARRÊTE

Article premier : A titre dérogatoire, pour une période comprise entre le 22 septembre 2021 et le 10 février 2022, la circulation des véhicules de transport de marchandises en charge de PTAC supérieur à 19 tonnes, exclusivement affectés au transport des betteraves est autorisée, sans autorisation spéciale sur le réseau routier de l'arrondissement des ANDELYS ;

Article 2: Cette circulation, à titre dérogatoire, ne pourra s'effectuer que du lundi 5 heures du matin au dimanche 5 heures du matin pour les communes situées à l'ouest de l'axe : Rouen-Louviers-Evreux.

Adresse postale : 10, rue de la Sous-Préfecture - CS 20503 - Les Andelys cedex
Tel : 02.32.54.74.87 - Heures d'ouverture - Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 ou sur rendez-vous.

Article 3 : Les itinéraires pouvant être empruntés par les transporteurs sont déterminés en fonction du lieu de chargement des betteraves.

Les horaires de jour sont de 6h00 à 21h00.

Les horaires de nuit sont de 21h00 à 6h00.

Pour les lieux de chargement dans le secteur « bleu » : itinéraire par la vallée de l'Andelle (D321), l'A13, la D 438 avec une déviation de nuit par Boos. La D79 ne pourra être utilisé que pour le ramassage local des betteraves.

Pour les lieux de chargement dans le secteur Vert : itinéraire par les Andelys, Pont des Andelys, Venables, Louviers. Durant les travaux dans le centre-ville des Andelys, il est prévu une déviation par Ecois, Fresne l'Archevêque.

Pour les lieux de chargement dans le secteur rouge : itinéraire par les Andelys, Pont des Andelys, Louviers. Durant les travaux sur le pont « gaillon-courcelles », il est prévu une déviation via le pont des Andelys, Venables et Louviers.

Article 4 :

Les transporteurs ne respectant pas les itinéraires ou les horaires figurant dans cet arrêté pourront être verbalisés.

Article 5 :

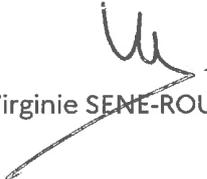
Le présent arrêté rentrera en vigueur à compter de la date de sa publication au Registre des Actes Administratifs de la Préfecture de l'Eure.

Article 6 :

La Sous-Préfète des Andelys, les forces de l'ordre de l'arrondissement des Andelys, les Maires des communes de l'arrondissement, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée à la Sucrierie Saint Louis.

Les Andelys, le 21/09/2021

Pour Le Préfet
et par délégation
La Sous-Préfète des Andelys,


Virginie SENE-ROUQUIER

Secteur Bleu :

Itinéraire par la Vallée de l'Andelle – A13 – D438 (déviation de nuit de la Vallée de l'Andelle de 21h à 6h par Boos)

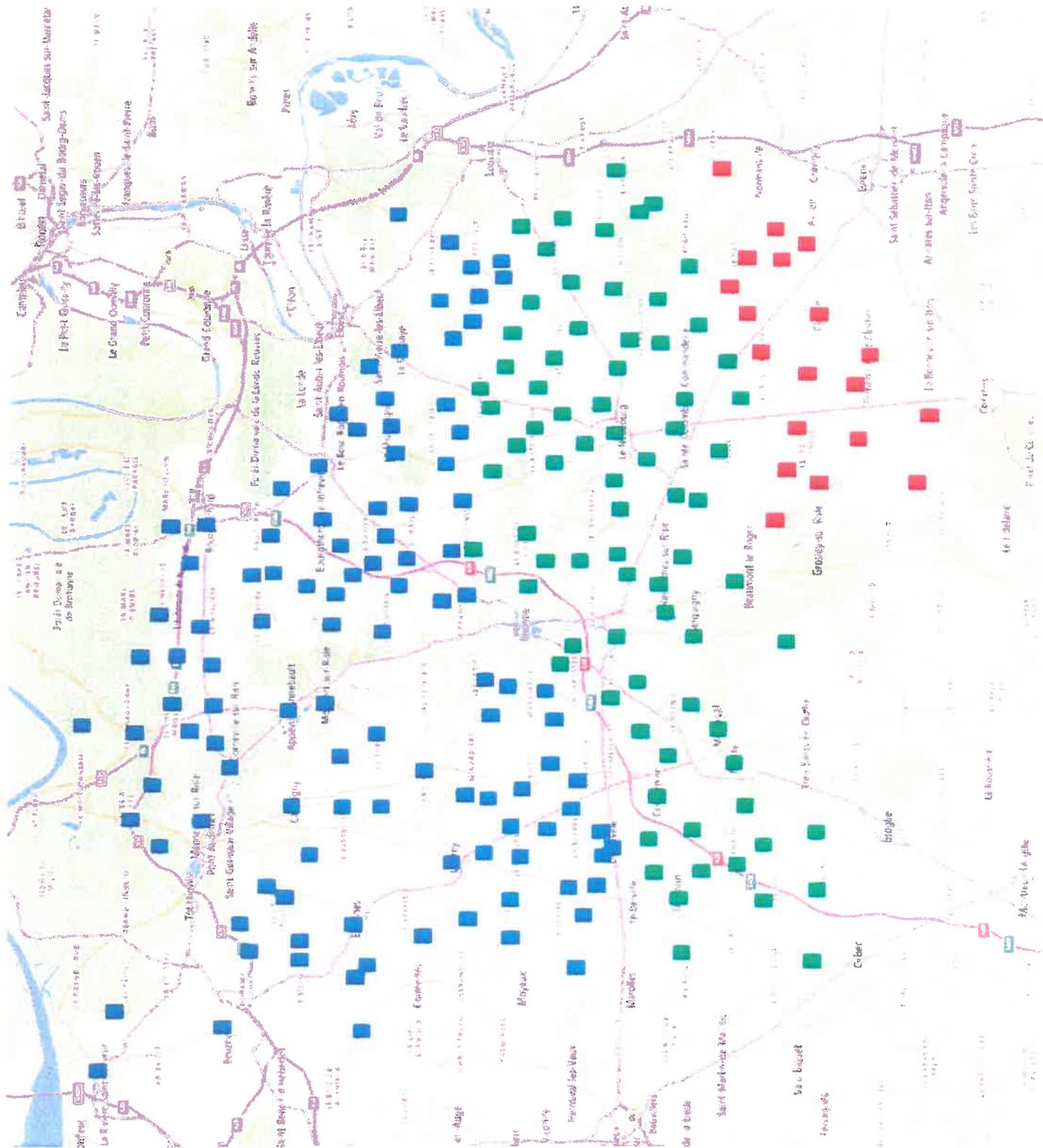
NB : D79 : à utiliser uniquement pour les betteraves locales de la D79.

Secteur Vert :

Itinéraire par Les Andelys – Pont des Andelys – Venables - Louviers (attention travaux centre ville des Andelys : déviation par Ecouis Fresne L'Archevêque jusque fin des travaux)

Secteur Rouge :

Itinéraire par Les Andelys – Pont des Andelys - Louviers (attention travaux pont de Gaillon/Courcelles, prendre itinéraire vert jusque la fin des travaux du pont)



ville	ville
BACQUEPUIS	ACLOU
BARC	AMFREVILLE LA CAMPAGNE
BARQUET	AMFREVILLE SUR ITON
BERNIENVILLE	BEAUMONTEL
BERVILLE LA CAMPAGNE	BERENGEVILLE LA CAMPAGNE
CLAVILLE	BERNAY
COLLANDRES QUINCARNON	BOISNEY
EMALLEVILLE	BOURNAINVILLE FAVEROLLES
EMANVILLE	BRAY
FERRIERES HAUT CLOCHER	CALLEVILLE
GAUVILLE LA CAMPAGNE	CAMAPPEVILLE
LE MESNIL FUGUET	CAORCHES ST NICOLAS
LE PLEISSIS STE OPPORTUNE	CAPELLE LES GRANDS
LOUVERSEY	CARSIX
ORMES	CESSEVILLE
PORTES	COMBON
SACQUENVILLE	CORNEVILLE LA FOUQUETIERE
ST MARTIN LA CAMPAGNE	COURBEPINE
TOURNEDOS BOIS HUBERT	CRESTOT
	CRIQUEBEUF LA CAMPAGNE
	CROSVILLE LA VIEILLE
	DAUBEUF LA CAMPAGNE
	DRUCOURT
	ECARDENVILLE LA CAMPAGNE
	ECAUVILLE
	ECQUETOT
	EPEGARD
	EPREVILLE PRES LE NEUBOURG
	FEUGUEROLLES
	FONTAINE LA SORET
	FOUQUEVILLE
	FRANQUEVILLE
	GOUPIILLIERES
	GRAND CAMP
	GRAVERON SEMERVILLE
	HARCOURT

HECTOMARE	THIBOUVILLE
HONDOUVILLE	VALAILLES
IVILLE	VENON
LA CHAPELLE HARENG	VILLETES
LA HAYE DE CALLEVILLE	VILLEZ SUR LE NEUBOURG
LA NEUVILLE DU BOSQ	VITOT
LA PYLE	
LA VACHERIE	
LE MESNIL JOURDAIN	
LE NEUBOURG	
LE TILLEUL LAMBERT	
LE TILLEUL OTHON	
LE TREMBLAY OMONVILLE	
LE TRONCQ	
MALOUY	
MARBEUF	
MENNEVAL	
NASSANDRES	
PERRIERS LA CAMPAGNE	
PLAINVILLE	
PLASNES	
QUATREMARE	
QUITTEBEUF	
ROUGE PERRIERS	
SAINTE COLOMBE LA COMMANDERIE	
SERQUIGNY	
ST AUBIN D ECROSVILLE	
ST GERMAIN LA CAMPAGNE	
ST LEGER DE ROTES	
ST MARDS DE FRESNE	
ST MARTIN DU TILLEUL	
ST NICOLAS DU BOSQ	
ST PAUL DE FOURQUES	
ST VICTOR DE CHRETIENVILLE	
ST VINCENT DU BOULAY	
SURVILLE	

ville			
APPEVILLE ANNEBAULT	FOLLEVILLE	ROUGEMONTIERS	VOISCREVILLE
BAILLEUL LA VALLEE	FONTAINE LA LOUVET	ROUTOT	VRAIVILLE
BARVILLE	FORT MOVILLE	SELLES	
BAZOUQUES	FOURMETOT	ST AMAND DES HAUTES TERRES	
BERTHOUVILLE	FRESNE CAUVERVILLE	ST AUBIN DE SCELLON	
BERVILLE EN ROUMOIS	GIVERVILLE	ST CHRISTOPHE SUR CONDE	
BEZEVILLE	HEUDREVILLE EN LIEUVIN	ST CYR DE SALERNE	
BOISSEY LE CHATEL	HONGUEMARE GUENOUVILLE	ST DENIS DES MONTS	
BOISSY LAMBERVILLE	HOULEBEC PRES LE GROS THEIL	ST DIDIER DES BOIS	
BONNEVILLE APTOT	ILLEVILLE SUR MONTFORT	ST ELOI DE FOURQUES	
BONNEVILLE LA LOUVET	LA CHAPELLE BAYVEL	ST ETIENNE L ALLIER	
BOSC BENARD COMMIN	LA HARENGERE	ST GEORGES DU MESNIL	
BOSC BENARD CRESCY	LA HAYE AUBREE	ST GEORGES DU VIEVRE	
BOSGUERARD DE MARCOUVILLE	LA HAYE DU THEIL	ST JEAN DE LA LEQUERAYE	
BOSNORMAND	LA HAYE MALHERBE	ST LEGER DU GENNETEY	
BOSROBERT	LA SAUSSAYE	ST MARDS DE BLACARVILLE	
BOUQUETOT	LE BOIS HELLAIN	ST MARTIN ST FIRMIN	
BOURG ACHARD	LE BOSQ ROGER EN ROUMOIS	ST OUEN DES CHAMPS	
BOURGTHEROUDE INFREVILLE	LE FAVRIL	ST PHILBERT SUR BOISSEY	
BOURNEVILLE	LE GROS THEIL	ST PHILBERT SUR RISLE	
BRESTOT	LE THEIL NOLENT	ST PIERRE DE SALERNE	
BRETAGNY	LE THUIT ANGER	ST PIERRE DES IFS	
CAMPIGNY	LE THUIT SIGNOL	ST PIERRE DU BOSGUERARD	
CAUVERVILLE EN ROUMOIS	LE THUIT SIMER	ST PIERRE DU VAL	
COLLETOT	LES PREAUX	ST SYLVESTRE DE CORMEILLES	
CORNEVILLE SUR RISLE	LIEUREY	ST SYMPHORIEN	
CRASVILLE	MALLEVILLE SUR LE BEC	STE CROIX SUR AIZIER	
DURANVILLE	MANDEVILLE	SURTAUVILLE	
ECAQUELON	MANNEVILLE SUR RISLE	THEILLEMENT	
EPAIGNES	MARTAINVILLE	THIERVILLE	
EPREVILLE EN LIEUVIN	MONTAURE	TOSTES	
EPREVILLE EN ROUMOIS	MORAINVILLE JOUVEAUX	TOURVILLE LA CAMPAGNE	
ETREVILLE	MORSAN	TOUVILLE	
ETUROUERAYE	NEUVILLE SUR AUTHOU	TRIQUEVILLE	
FIQUEFLEUR EQUAINVILLE	NGARDS	VALLETOT	
FLANCOURT CATELON	PIENCOURT	VANNECROCC	